Envoyé en préfecture le 04/04/2023 Reçu en préfecture le 04/04/2023

Affiché le

ID: 029-212902027-20230329-D202329332-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la commune de PLOUNÉOUR-MENEZ

FINISTERE

Date de convocation	Membres			
20/03/2023	En exercice : 15	Présents : 13	Votants	14

Séance ordinaire du 29 mars 2023 à 20h00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Sébastien MARIE, Maire

<u>Présents</u>: Sébastien MARIE - Pauline LACHIVER-KERGOAT - Maëldan CORRE - Laurent FONTANIER - Delphine SAUBAN - Aline COAT - Marie Anne GUILLERM - Pascal MOGUEROU - Stéphanie MORVAN - Thomas GALL - Marie ROBAIL - Christelle L'HURIEC - René CHEVER

Absent ou excusé:

Amandine GOURVES ayant donné procuration à René CHEVER

Secrétaire : Aline COAT

OBJET: SALLE DE SPORT – AVENANT AU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

Monsieur le Maire explique que le projet de rénovation de la salle de sport en est au stade de l'avant-projet définitif (APD). Dans la préparation de celui-ci, de nouveaux travaux ont été actés par la municipalité :

- Renforcement de la charpente lié à la pose de panneaux photovoltaïques en collaboration avec le SDEF sur le versant sud de la toiture
- Désamiantage complet des murs périphériques de la salle
- Doublage des parois périphériques intérieures en contreplaque sur une hauteur de 2 mètres
- Bardage périphériques en Douglas et métal (Après accord de l'architecte des Bâtiments de France)
- Système de récupération des eaux pluviales pour l'alimentation des sanitaires (WC)
- Agrandissement de la réserve de matériel
- Création d'un local spécifique pour les installations techniques (Onduleur, ...) nécessaires à l'installation de panneaux photovoltaïques.

Le Maire précise qu'au vu de ces modifications au programme initial, le programme de travaux est passé de 600 000 à 691 800.00 € H.T. Les honoraires de l'architecte Monsieur Alain LE SCOUR, seront donc de 76 319.00 € H.T. au lieu de 63 700.00 € H.T. (Délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2022).

Cet avenant représente une augmentation de 12 619.00 € H.T. (19.81 % de la mission initiale de l'architecte Monsieur Alain LE SCOUR) et a été proposé à la commission d'appel d'offres communale ce jour, qui l'a validé.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023 Reçu en préfecture le 04/04/2023

Affiché le

ID: 029-212902027-20230329-D202329332-DE

Le Maire demande donc l'approbation de l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation de la salle de sport pour un montant de 12 619.00 € H.T. ce qui porte le marché à 73 619.00 € H.T., sur la base de la nouvelle estimation de travaux de 691 800.00 € H.T., au stade de l'avant-projet définitif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 2 abstentions :

- APPROUVE l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre de 12 619.00 € correspondant à l'actualisation de l'estimation des travaux au stade de l'avant-projet définitif par Monsieur Alain LE SCOUR Architecte. Les honoraires de maîtrise d'œuvre s'élèveront donc à 76 319.00 € H.T. au lieu de 63 700.00 € H.T.comme voté le 15 décembre 2022.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir

Pour extrait certifié conforme au recistre, Le Maire, Sébastien MARIE